INFORMATION

Référence : BIM-FP 26-024

Destinataires :

Directions de centres FP
Conseillers pédagogiques
Enseignants

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées.

Objet : Votre expertise contribue au réseau et peut être rétribuée

Partager une épreuve avec BIM-FP, c'est contribuer à une banque commune qui profite à l'ensemble du réseau de la formation professionnelle. Cette collaboration permet notamment d'ajouter **entre 120 et 200 épreuves chaque année dans plusieurs programmes**.

Afin de reconnaître cette participation, nous souhaitons vous rappelez qu'une **rétribution de 500 $ est accordée pour chaque épreuve admissible à compter de la quatrième contribution annuelle** d'un organisme scolaire.

Comment une épreuve devient-elle admissible? Quelle est la période de référence? Comment la rétribution est-elle calculée et versée?

Découvrez tous les détails en consultant le document complet.

Nous vous remercions de contribuer à l'enrichissement de la banque BIM-FP.

L'équipe BIM-FP
bim@grics.ca